



HAL
open science

Entre vertu et impuissance: une mise en scène de la sexualité de Louis XVI au XVIIIe siècle

Aurore Chéry

► **To cite this version:**

Aurore Chéry. Entre vertu et impuissance: une mise en scène de la sexualité de Louis XVI au XVIIIe siècle. La médiatisation de la vie privée, XVe-XXe siècle, 2012, 9782848321585. halshs-01227498

HAL Id: halshs-01227498

<https://shs.hal.science/halshs-01227498>

Submitted on 9 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENTRE VERTU ET IMPUISSANCE : UNE MISE EN SCÈNE DE LA SEXUALITÉ DE LOUIS XVI AU XVIII^e SIÈCLE

Aurore Chéry

Lorsque s'ouvre le règne de Louis XVI le 10 mai 1774, l'aspiration au changement est générale. Alors que les mœurs de Louis XV et les libéralités accordées à ses maîtresses passent pour être responsables de tous les maux du royaume, on attend du nouveau roi une attitude opposée à celle de son grand-père, un rôle de sage vertueux que le fils de Louis XV avait déjà bien voulu endosser en son temps et qui avait fait sa popularité. Pour autant, jouant les Tartuffe, il n'avait pas tourné le dos à l'infidélité et s'était contenté d'opter pour la discrétion. Louis XVI, au contraire, passe pour avoir des mœurs qui s'accordaient avec cette image de roi vertueux. Loin d'être considérée comme une construction, la vertu de Louis XVI passe pour un fait, preuve en serait qu'il a fini par en être la victime ; le roi vertueux devenant, au fil du temps, le roi impuissant comme l'a montré Antoine de Baecque¹. Toutefois, si l'on peut conclure que le roi impuissant indique bien un gauchissement de l'image initiale faut-il nécessairement en déduire que le discours sur la vie sexuelle de Louis XVI (ou son absence) n'est que vérité ?

Si un tel questionnement peut paraître surprenant à propos de Louis XVI, c'est que les stéréotypes qui entourent le personnage sont encore nombreux. Il est donc nécessaire d'accepter un temps de les mettre de côté pour aborder Louis XVI comme une page blanche.

¹ Antoine de Baecque, « La défaite du corps du roi. Essai sur l'impuissance de Louis XVI », *Le Corps de l'histoire : métaphores et politique (1770-1800)*, Paris, Calman-Lévy, 1993, p. 45-69.

Henri IV, la vertu en plus

En 1776, Moreau le Jeune, graveur qui venait de connaître le succès par ses estampes représentant le sacre du jeune roi, illustre le frontispice de l'*École des mœurs*, pièce de théâtre de Falbaire de Quingey. Que choisit-il ? « Louis XVI repoussant l'Impudeur et tendant sa main à la Sagesse ». Le roi écarte le Vice de la main droite et place sa main gauche dans la main d'une Minerve ayant pour égide le médaillon de Marie-Antoinette.

Parallèlement, chansons et pièces de théâtre prêtent à Louis XVI toutes les qualités d'Henri IV – une comparaison qu'il assume volontiers² – et lui font encore une gloire d'y ajouter la vertu de la fidélité conjugale. Ainsi, une chanson de la pièce *Henri IV* de Du Rozoy intitulée « Caractère de la nation française » proclame :

Tout bon Français se choisit une dame.
Toujours Henri
En agissait ainsi ;
Louis éprouve aussi
D'amour la douce flamme ;
Il a donné son cœur,
On connaît son vainqueur :
Il est l'amant, oui, l'amant de sa femme.³

Mais cette fidélité tant louée se heurte tout de même à une difficulté : le temps passe et le couple royal reste sans héritier. Dès lors, on le sait, c'est la question de l'impuissance du roi qui tend à se faire récurrente. À peine Louis XVI est-il monté sur le trône que Beaumarchais est envoyé en Angleterre pour récupérer un pamphlet intitulé *Dissertation extraite d'un plus grand ouvrage ou Avis important à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritier*. L'auteur, un certain Guillaume Angelucci, y évoque surtout le personnage de Marie-Antoinette mais stipule naturellement au passage l'impuissance de Louis XVI⁴. Puis en 1779, un nouveau pamphlet paraît, *Les Amours de Charlot et Toinette* qui prête à Marie-Antoinette une liaison avec son beau-frère, le comte d'Artois. Tout comme dans le précédent, ce n'est que brièvement que le roi y apparaît :

² Voir à ce propos, Aurore Chéry, « Louis XVI ou le nouvel Henri IV », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], URL : <http://crcv.revues.org/10466>.

³ Clairambault-Maurepas, *Chansonnier historique du XVIII^e siècle*, Paris, A. Quantin, 1884, vol. 9, p. 25.

⁴ Voir Paul Huot, *Beaumarchais en Allemagne, révélations tirées des archives d'Autriche*, Paris, librairie internationale, 1869, p. 21.

On sait bien que le pauvre Sire,
Trois ou quatre fois condamné
Par la salubre faculté,
Pour impuissance très complète,
Ne peut satisfaire Antoinette.
De ce malheur bien convaincu,
Attendu que son allumette
N'est pas plus grosse qu'un fêtu ;
Que toujours molle et toujours croche,
Il n'a de vit que dans sa poche ;
Qu'au lieu de foutre, il est foutu
Comme feu le prélat d'Antioche.⁵

Dans ces pamphlets, le roi est toujours relégué au rôle de personnage secondaire, c'est toujours lui qui se trouve du côté de la passivité, de l'impuissance sexuelle et de la sodomie. Cette impuissance supposée inaugure la légende du roi faible appelée à un brillant avenir. Elle s'avère particulièrement embarrassante pendant la guerre d'Indépendance américaine ; l'imaginaire de l'impuissance ne faisant pas bon ménage avec la possibilité d'une victoire sur l'Angleterre.

De l'impuissance comme conséquence de l'onanisme

En s'arrêtant à cette idée de passivité et d'impuissance, on manque un aspect non négligeable de la problématique. Ce que propose cet extrait des *Amours de Charlot et Toinette*, c'est en effet l'image de Louis XVI en masturbateur (« Que toujours molle et toujours croche, Il n'a de vit que dans sa poche »). Or, elle ne peut manquer de faire écho aux théories développées par le médecin suisse Samuel Tissot. Celui-là même qui avait déjà plaidé pour l'inoculation et qui avait permis de la répandre largement en Europe, avait également publié, en 1760, *L'Onanisme, Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*. Ce traité avait connu plus de soixante éditions en Europe⁶ à la fin du XVIII^e siècle et son succès ne s'est pas démenti par la suite puisqu'il a longtemps influencé les mentalités. Dans l'*Encyclopédie*, l'article « manstupration ou manustupration » de 1765 consacre la relation entre le sexe en solitaire et la morbidité et en 1772, le docteur Contencin la considère comme un lieu commun, ce sont « les idées qu'en ont tous les médecins⁷ ». Dès lors, il est naturel que l'éducation des princes prenne en

⁵ Cité par Chantal Thomas, *La Reine scélérate*, Paris, Seuil, 2003, p. 178.

⁶ Thomas Laqueur, *Le Sexe en solitaire : contribution à l'histoire culturelle de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2005, p. 54.

⁷ Sur ces questions, voir la thèse de médecine de Yan Aresu, *Évolution du discours médical sur l'onanisme de 1710 à nos jours*, soutenue en 2004 à l'université de Nancy,

compte cette nouvelle donnée : surpris en train de se livrer au vice d'Onan, les princes Louis et Joseph de Saxe, les cousins de Louis XVI, sont soumis à une lecture régulière de Tissot à table tandis que l'abbé Barruel, leur précepteur, leur fait « craindre les suites les plus funestes pour leur santé, indépendamment du salut de leur âme. Ils sont très persuadés que, si on ne les avait avertis, ils seraient tombés dans le marasme, qu'ils auraient été dans peu de temps bossus, contrefaits, maigres, secs, incapables de servir et de monter à jamais à cheval et surtout que jamais ils ne se seraient guéris de leur incommodité⁸ ».

L'année de l'avènement de Louis XVI, Voltaire, en se fondant sur Tissot, considère l'impuissance comme l'une des conséquences possibles de la masturbation qu'il énumère dans son *Dictionnaire philosophique* : « la perte des forces, l'impuissance, la dépravation de l'estomac et des viscères, les tremblements, les vertiges, l'hébétation, et souvent une mort prématurée⁹ » Dans son traité, Tissot s'attache à décrire minutieusement les méfaits de la masturbation sur la santé. Dans un premier temps, elle est censée causer le dérangement de l'estomac :

l'estomac est la partie qui se ressent la première de toutes les causes qui affaiblissent, et cela, parce que c'est celle dont les fonctions demandent la plus grande perfection dans l'organe.¹⁰

Par la suite, la pratique pouvait provoquer des « maladies de nerfs » et impliquer un risque d'imbécillité par « affaiblissement du cerveau¹¹ ».

Par conséquent, ce que le grand public savait de la jeunesse de Louis XVI ne pouvait que l'inquiéter s'il avait également lu Tissot. En effet, en contraste avec la santé vigoureuse de Louis XV, le jeune homme paraissait faible et malingre et c'est pourquoi on l'avait envoyé faire un séjour à Meudon pour se fortifier. Suite à son mariage en 1770, ses médecins diagnostiquent des indigestions sans pour autant le voir forcir. La correspondance de Marie-Antoinette et Mercy-Argenteau avec Marie-Thérèse en signalent ainsi en juillet et août 1770 puis le 19 juin 1771. Dans son journal, Louis XVI en mentionne d'autres le 31 mai 1770 et le 10 juin 1771 et enfin une dernière en juillet

consultable en ligne : http://www.scd.uhp-nancy.fr/docnum/SCDMED_T_2004_ARESU_YAN.pdf, p. 51-52.

⁸ Cité dans Egle Becchi, Dominique Julia, *Histoire de l'enfance en Occident*, vol. 2, Paris, Seuil, 1998, p. 76.

⁹ Voltaire, *Œuvres complètes, Dictionnaire philosophique*, article « Onan, onanisme », t. V, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1819, p. 379.

¹⁰ Samuel Tissot, *L'Onanisme, Dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, Marc Chapuis, 1760, p. 72.

¹¹ *Ibid.*, p. 81.

1773. Son journal donne aussi d'assez fréquents malaises et maladies pour les années de sa jeunesse¹². L'année 1770 étant la plus morbide avec pas moins de six maladies. Pas vraiment de quoi donner l'image d'un futur roi vigoureux et galvanisé par son mariage au cas où il se montrerait assez résistant pour accéder au trône.

Le fait est d'autant plus gênant qu'à la même période les libelles présentent un Louis XV à bout de souffle, épuisé par ses dépravations. *Le Gazetier cuirassé* de Thévenaud de Morande le présente ainsi vérolé par Madame du Barry, celle-ci devant avoir recours à de nombreux artifices pour ranimer sa libido¹³ en 1771.

Autrement dit, qu'il s'agisse du grand-père ou du petit-fils, les Bourbons ne parviennent pas à faire un usage légitime de leur liquide séminal ; ils ne parviennent pas à trouver le juste équilibre pour leur vie sexuelle, et c'est cela qui les affaiblit. Plus grave, à cette idée de la dégénérescence royale s'en surajoute une autre d'avilissement général de la nation :

La nation française est si mal constituée aujourd'hui, que les gens robustes sont sans prix ; on assure qu'un laquais qui débute à Paris est payé aussi cher par les femmes qui s'en servent, qu'un cheval de race en Angleterre : si ce système prend faveur, une génération ou deux suffiront pour rétablir les tempéraments.¹⁴

Le roi vertueux, symbole d'un royaume déclinant ?

Les propos du *Gazetier* ne font que relayer les thèses « déclinistes » qui deviennent un véritable poncif à la fin du XVIII^e siècle. Elles ont contaminé jusqu'au discours esthétique et les combattre est alors le cheval de bataille des directeurs des Bâtiments successifs qui, parce qu'ils ont la haute main sur l'Académie de peinture et de sculpture ainsi que sur le Salon, sont aussi les garants de l'image officielle du roi. Dès 1746, un mémoire intitulé *Réflexions sur la nécessité de continuer tous les ans l'exposition des tableaux dans le Grand Salon du Vieux Louvre*¹⁵ constate ainsi le dépérissement de la peinture d'histoire : « Le public se plaint que dans les expositions, il ne voit presque

¹² 23-25 janvier 1770/16 juillet 1770/27 septembre 1770 ; 4 janvier 1772/4 mars 1772 ; 12 mai 1773/1^{er} octobre 1773 ; 21 mars 1774/4 avril 1774/4 décembre 1774 ; 15 juin 1776 ; 10 mars 1777/13 octobre 1777 ; 26 septembre 1778 ; 23 janvier 1779/17 juillet 1779.

¹³ Charles Thevenaud de Morande, *Le Gazetier cuirassé ou Anecdotes scandaleuses de la Cour de France*, s.l., 1777, p. 54-55.

¹⁴ *Ibid.*, p. 56.

¹⁵ A.N. O/1 1907A, cahier 15, 1746, pièce 29. Il est probablement l'œuvre de Charles Antoine Coypel.

plus que des portraits. Qu'il s'en prenne à lui-même et non pas aux peintres : s'il leur faisait naître plus d'occasions de peindre des tableaux d'histoire, le salon lui offrirait cette variété qu'il désire ». Sous Louis XVI, c'est le comte d'Angiviller qui occupe les fonctions de directeur des Bâtiments. S'il ne doute pas un instant que Louis XVI puisse égaler Louis XIV, c'est pour lui sur les peintres que pèse la responsabilité de l'indigence de l'école française et il n'hésite pas à ériger la peinture d'histoire de Jacques-Louis David en modèle. Dans un tel contexte, la guerre d'Indépendance américaine devient un enjeu crucial et la France ne peut pas se permettre d'être à nouveau la puissance vaincue. Or, pour compliquer les choses, le roi refuse de se poser en conquérant et préfère être représenté couronné par l'olivier de la paix plutôt que par le laurier de la victoire. Cette posture, en même temps que son impuissance et son onanisme supposés, ne peuvent qu'avoir un effet désastreux sur l'opinion publique. Il n'est donc pas tout à fait innocent que la période de la guerre corresponde également à une série de tentatives pour lui donner une maîtresse. L'objectif est double : tout en rassurant sur la santé du roi, miser sur sa fertilité pour signifier sa puissance martiale. Jusqu'ici, la problématique avait été essentiellement étudiée du point de vue de la « Reine scélérate » pour reprendre l'expression de Chantal Thomas. À juste titre, il est vrai, puisqu'en tant que moteur de l'action, c'est bien Marie-Antoinette qui est au cœur des pamphlets. Mais finalement, pour les contemporains, la problématique de la reine importe moins que celle du roi puisque, en envisageant le pire, il était toujours possible de changer de reine mais pas de changer de roi. C'est d'ailleurs une hypothèse que sous-entend le pourtant très courtisan *Journal de Paris* dans l'un de ses premiers numéros, daté du 11 février 1777. Il laisse en effet passer un compte-rendu d'une *Histoire de la reine Marguerite de Valois*, première femme du roi Henri IV qui ne pouvait manquer de susciter chez le lecteur des comparaisons avec la situation du moment, d'autant plus que la comparaison de Louis XVI et d'Henri IV était un lieu commun. On y lit :

Le roi n'ayant point d'enfant d'elle, lui fit proposer, pour le bien de la France, de casser leur mariage. Elle s'y prêta de bonne grâce. On lui confirma la jouissance paisible de ses domaines et on y ajouta le paiement de dettes immenses qu'elle avait contractées.

Pour une publication nouvelle qui cherchait des appuis, l'article était bien maladroit d'autant que l'on menait dans le même temps une chasse effrénée aux pamphlets. Mais curieusement, personne n'a jugé utile de poursuivre son auteur et, mieux encore, le *Journal de Paris* a par la suite été constamment protégé par le gouvernement.

Il est vrai que Louis XVI est loin d'être l'amoureux fou de sa femme que se sont plus à décrire les biographes du XIX^e siècle. En 1777 il devient au

contraire de notoriété publique que l'entente entre le couple royal ne cesse de se dégrader. Une chanson satirique, *Noëls pour l'année 1777*¹⁶, accuse Maurepas de brouiller le ménage et le libraire Hardy retranscrit un mot attribué à Louis XVI : « Il faut avouer qu'on s'amuse beaucoup mieux quand on n'a pas sa femme avec soi¹⁷ », le tout s'ajoute à une série d'anecdotes retraduisant les mots caustiques que s'adressent les époux. Dès lors, difficile de perpétuer l'image du couple idéal et vertueux des premières années du mariage, d'autant que des faits plaident contre la prudence un peu excessive que le roi offre au public et qui n'a pas d'autre raison que de contraster avec l'attitude de Louis XV.

Une maîtresse pour sauver le royaume ?

Louis XVI reprend là la méthode appliquée par son père mais sa vie privée dénote une personnalité bien moins rigide. Il est ainsi plus amateur de spectacles qu'on a voulu le dire et son goût le porte plus particulièrement aux pièces poissardes, comme *La Princesse A.E.I.O.U.* d'un certain Despréaux : « une parade des plus équivoques et des plus dégoûtantes » dans laquelle, selon Bachaumont, on ne trouve rien contre les bonnes mœurs, « mais une gaieté polissonne et des propos si poissards, qu'on a été obligé d'avoir recours aux poissardes les plus consommées pour exercer et styler les acteurs¹⁸ ».

Mais surtout, pour les autres registres, ce sont le plus souvent les artistes féminines qui lui en donnent le goût.

Ainsi, toujours en 1777, c'est parce qu'il semble être attiré par la jeune Louise Contat qui débute à la Comédie-Française que le duc de Richelieu, fournisseur des plaisirs de Louis XV, se propose de la lui présenter. En 1783, c'est à l'Opéra qu'il prend goût en entendant chanter Antoinette Saint-Huberty dans le rôle de Didon. Métra rapporte à cette occasion :

Toute la gloire a donc été pour Didon, que madame Saint-Huberti a joué à miracles ; et je puis vous citer celui d'avoir intéressé le roi, qui a daigné l'en faire complimenter par M. le maréchal duc de Duras.¹⁹

Louis XVI est si enthousiaste qu'il fait jouer l'opéra deux fois devant la cour et fait obtenir à la chanteuse une pension de 1500 francs. Il en ajoute même une de 500 sur sa cassette. Elle écrit : « Le roi a bien voulu penser lui-

¹⁶ Clairambault-Maurepas, *op. cit.*, p. 139-143.

¹⁷ *Ibid.*, p. 139.

¹⁸ Louis Petit de Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France*, Londres, 1780, t. X, p. 249

¹⁹ Pierre Jean Baptiste Nougaret, François Métra, *Anecdotes secrètes du XVIII^e siècle*, vol. 2, p. 193, Paris, 1808.

même à augmenter ma pension d'après la satisfaction qu'il a témoignée en me voyant jouer le rôle²⁰ ».

En 1786, c'est cette fois une danseuse qui a ses faveurs à Fontainebleau : « C'est la présentation de la danseuse Laure, qui a fait tant de plaisir au roi, que Sa Majesté a voulu qu'on la lui amenât au moment de son dîner²¹ ».

Bref, le roi éprouve des tentations et surtout, on l'y encourage.

Dans un premier temps, Mercy-Argenteau, l'ambassadeur autrichien, semble confiant. Rassuré que le roi ait refusé la rencontre avec Louise Contant, il écrit à l'impératrice Marie-Thérèse le 16 avril 1777 :

Je sais que, dans ce tourbillon pervers de la Cour, il existe des misérables qui méditent sourdement le projet d'induire le roi au libertinage. Je sais de plus qu'on a osé lui parler d'une actrice de la Comédie-Française nommée Contat. Ces horribles tentatives n'ont produit aucun effet, et je suis moralement certain qu'ils n'en produiront jamais.²²

Cependant, le ton change rapidement et Mercy paraît de plus en plus en proie au doute. Dans une autre lettre, datée du 17 octobre, il s'inquiète du fait que le couple fasse lit à part à cause de la reine ce qui, « vu la tournure du roi et celle de ce pays-ci, est un inconvénient très majeur pour la reine²³ ».

En effet, pendant le séjour de la famille royale à Fontainebleau, en octobre 1777, le roi trouve porte close chez sa femme mais ne semble guère s'en soucier. Scarnafis, l'ambassadeur de Piémont-Sardaigne, rapporte dans l'une de ses dépêches que Louis XVI n'aurait passé que trois nuits chez sa femme durant les six semaines du séjour. Au retour, Mercy sonne l'alerte dans une lettre du 19 novembre. Non seulement Louis XVI ne lui semble plus aussi vertueux qu'auparavant mais il aurait bien pu passer à l'acte :

Je commencerai par observer que mes représentations sur la nécessité d'être autant que possible avec le roi, de l'amuser et de l'intéresser, ne produisent pas l'effet désirable sur la reine, parce qu'elle se forme une trop mince idée du caractère et des facultés morales de son époux. Elle le croit trop apathique et timide pour supposer qu'il puisse jamais se livrer aux désordres de la galanterie. La reine en est si persuadée qu'il lui est arrivée de dire à quelques gens de ses entours quelle ne serait ni en peine ni bien fâchée que le roi prit quelque inclination momentanée

²⁰ « Lettre de la Saint-Huberti à Monsieur Grégoire à Aix, le 18 novembre 1783 », *Revue de Paris*, t. 37, Paris, 1837, p. 37.

²¹ Mathurin de Lescure, *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville*, Paris, Plon, 1866, t. II, p. 80.

²² Evelyne Lever, *Marie-Antoinette, Correspondance*, Paris, Tallandier, 2006, p. 278.

²³ *Ibid.*, p. 301.

et passagère, attendu qu'il pourrait acquérir par là plus de ressort et d'énergie.²⁴

Que s'est-il passé pendant le séjour de Fontainebleau ? Le rapprochement des dates nous permet peut-être de trouver la réponse du côté d'une obscure affaire développée au XIX^e siècle. C'est en effet le 31 juillet 1778 que naît Marie-Philippine Lambriquet, fille de Jacques Lambriquet, garçon de la chambre de Monsieur et de sa femme, Marie-Philippine Noiroit, femme de chambre. Rebaptisée Ernestine, elle est adoptée par la famille royale dans les années 1780. Si l'on a prétendu qu'elle avait été recueillie par Marie-Antoinette suite au décès de sa mère, la petite fille figure déjà dans les registres des enfants de France auparavant et l'on peut trouver étrange que, dans son élan de générosité, la reine n'ait jamais songé à adopter son frère. Compagne de jeu de Madame Royale, on la croise régulièrement dans les archives de la Maison des enfants de France²⁵. Pourtant, aucune étude sérieuse ne lui a jamais été consacrée. Il est vrai que l'intérêt qu'elle a suscité est exclusivement lié à une théorie rocambolesque qui voudrait qu'elle ait été substituée à Madame Royale au moment où celle-ci sortait de prison. Pour les partisans de cette théorie survivantiste, la petite Lambriquet ne serait autre que la fille de Louis XVI, ce qui justifierait son adoption par la famille royale. Comment l'expliquent-ils ? Par un essai chirurgical pratiqué sur une femme de chambre suite à la légendaire opération du phimosis que Stefan Zweig²⁶ a contribué à rendre si populaire. Cependant, si une opération a bien été évoquée, rien n'atteste qu'elle ait jamais eu lieu et les bienfaits de la circoncision dans un but médical restaient un grand objet de débat pour les médecins de la période. Passionné de médecine, Louis XV devait le suivre attentivement et semblait être prêt à faire opérer toute sa famille pour pouvoir le trancher. Dès 1769, il écrivait ainsi à son petit-fils, l'infant de Parme, confronté aux mêmes difficultés : « N'auriez-vous pas besoin d'une petite opération dont votre cousin ici aura peut-être aussi besoin et qui est assez commune²⁷ ? » Qu'au lieu de jouer les cobayes, Louis XVI ait préféré, comme son père, céder aux attraits des relations ancillaires, la chose paraît probable.

Un embonpoint qui fait sens pour une nouvelle image du roi

Quelles qu'en soient leurs conséquences réelles, les événements de 1777 ont eu pour conséquence de débloquer les relations du couple royal puisque

²⁴ *Ibid.*, p. 304-305.

²⁵ Voir A.N. O/1/3798 et 3799.

²⁶ Stefan Zweig, *Marie-Antoinette, portrait d'un caractère moyen*, Paris, Grasset, 1934.

²⁷ Lettre de Louis XV du 28 août 1769, *Lettres de Louis XV à l'Infant Ferdinand de Parme*, Paris, Grasset, 1938, p. 136-137.

leur premier enfant, Madame Royale, naît le 19 décembre 1778. La grossesse de la reine, tant attendue, permet de faire oublier l'image du masturbateur et les nouvelles à la main ne s'y trompent pas. Le 8 juin 1778, la *Correspondance secrète* note ainsi que « le roi acquiert un embonpoint un peu considérable²⁸ » puis le 1^{er} décembre, alors que le terme approche : « le Roi grossit à vue d'œil, et les médecins lui font boire les eaux de Vichy, pour arrêter, s'il est possible, un embonpoint excessif et dangereux²⁹ ». Les maux d'estomac évoqués par Tissot ne semblent plus avoir lieu d'être. Par la suite, il n'est plus question de cet embonpoint pourtant devenu si caractéristique de la représentation de Louis XVI. Nous ne rechercherons pas ici de cause médicale au phénomène mais nous nous contenterons de souligner le parallélisme établi inconsciemment entre la capacité sexuelle du roi et son embonpoint, ce qui confirme à quel point les théories de Tissot avaient imprégné la société du XVIII^e siècle. Cette idée est d'ailleurs accréditée par un pamphlet de 1791, le *Bordel patriotique*, qui place ces paroles dans la bouche de Marie-Antoinette :

J'ai fait le roi cent fois cocu
Est-il moins gras et moins dodu ?³⁰

Des vers qui ne peuvent se comprendre sans présupposer un rapport de cause à effet entre sexualité et corpulence.

Elle n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur la représentation picturale du roi. Quand le premier portrait en grand costume royal commandé à Joseph Siffred Duplessis par la Direction des Bâtiments en 1774 représente un Louis XVI plutôt anguleux et néanmoins ressemblant selon les témoignages du temps, le second portrait sur le même modèle, est livré par Antoine-François Callet en 1779 et présente un roi bien plus en rondeur. Aujourd'hui regardée comme un synonyme de mollesse et d'apathie, cette rondeur, validée par Louis XVI, présentait plusieurs intérêts puisqu'on l'associait à la bonté et qu'elle plaçait donc en outre contre une supposée tendance à un dangereux onanisme.

Quand la représentation de l'embonpoint devait faire oublier le masturbateur, la Révolution a su le retourner à son profit. Après Varennes, il devient le signe du roi ogre qui mange le pain de son peuple, celui du « roi-cochon » décrit par Annie Duprat. Or, l'origine de cette comparaison semble chronologiquement devoir être recherchée du côté des *Révolutions de France et de Brabant*³¹ de

²⁸ *Correspondance secrète*, op. cit., t. I, lettre 21, p. 174.

²⁹ *Ibid.*, lettre 44, p. 245.

³⁰ *Bordel patriotique institué par la Reine des Français, pour les plaisirs des Députés à la nouvelle Législature*, s.l., 1791, p.55.

³¹ *Révolutions de France et de Brabant*, numéro 82, 27 juin 1791.

Camille Desmoulins. C'est en effet lui qui relate l'anecdote du pied de cochon de Sainte-Ménéhould qui donne lieu à une estampe : « Le Roi mangeant des pieds à la Sainte-Ménéhould. Le maître de poste confronte un assignat et reconnaît le roi³² ». Si la légende évoque bien un pied de cochon, à y regarder de plus près, c'est plus exactement un godemiché que tient le roi. Par conséquent, la Révolution est l'occasion de réactiver l'onanisme pour insinuer que si le roi a pris du poids, les mauvaises pratiques n'en ont pas moins continué et ont conduit à l'imbecillité tant redoutée au début du règne. En cela, il devient un argument dans la campagne destinée à discréditer Louis XVI en l'accusant de folie. En définitive, traversant tout le règne, la problématique onaniste ressurgit avec encore plus de force sous la Révolution. Dans ce contexte, l'accusation d'Hébert, formulée au moment du procès de Marie-Antoinette, prend tout son sens. Si l'on pouvait douter que Louis XVII soit bien le fils de son père, du moins tous deux se livraient aux mêmes pratiques, le point commun étant Marie-Antoinette. Contre ceux qui pouvaient s'indigner de la séparation du fils et de la mère, Hébert oppose le souci de la santé de l'enfant. De même qu'elle avait contraint son mari à la masturbation, la reine y astreignait son fils parce qu'on « voulait par cette manœuvre s'assurer le droit de régner alors sur son moral ». Cette fois cependant, le risque est moindre ; reprenant un « tempérament robuste et vigoureux³³ », l'enfant est sauvé par la Révolution et peut ainsi échapper à l'abrutissement qui le guettait.

³² Un exemplaire se trouve dans la collection du Musée de la Révolution française de Vizille, inventaire L. 1995-24 e.

³³ Philippe-Joseph-Benjamin Buchez, Prosper-Charles Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XXIX, Paris, éd. Paulin, 1836, p. 355-356.